

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1-115-1906 du 12 mai 1906.

n° 1-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

Sont accordées les gratifications suivantes : à MM Faivre Commissaire de Police, 100 fr.; Seré, Commis des Affaires Indigènes, 100 fr: pour travaux supplémentaires exécutés en dehors des heures de Service.